

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU
GRAND PERIGUEUX

1 Boulevard Lakanal
24000 PERIGUEUX

ARRETE

DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

Vu l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Locales ;

Vu la décision 023-2014 instituant la régie de recettes pour la perception des recettes de la piscine intercommunale de Ligueux et Sorges en Périgord;

Vu l'arrêté 144-2014 de nomination du régisseur de la piscine de Sorges et Ligueux en Périgord;

Vu l'avis conforme de Monsieur le Trésorier en date du 17/06/2022

Considérant que pour la bonne marche de la régie de recettes, et suite à l'emploi de saisonniers du 06 Juillet 2022 au 28 Août 2022, il est nécessaire de nommer des régisseurs mandataires temporaires;

ARRETE

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le



ID : 024-200040392-20220721-ARR202221-AI

ARTICLE PREMIER –Madame Marine BRAEMS, Madame Maélis FARE, Madame TESTU Lola et Madame Ludivine POUPONNOT sont nommés mandataires temporaires du 06 Juillet 2022 au 28 Aout 2022 de la régie de recettes de la piscine de Sorges et Ligueux en Périgord pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

ARTICLE 2 - Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal ; il doit par ailleurs les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie ;

ARTICLE 3 - Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'Instruction codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006.

FAIT à Périgueux, le 21.07.2022

Le Président,
Jacques AUZOU

Pour avis conforme, le
Comptable Assignataire
Jacques BRAEMS
24053 PÉRIGUEUX CEDEX
13, rue du 26e Régiment d'Infanterie
CS 61000
DE PÉRIGUEUX
SERVIECE DE GESTION COMPTABLE

Pour notification, le Régisseur
Jean-François BOJANIC

Pour notification, le
Mandataire Suppléant
Nadia LACOTTE

Pour notification, le Mandataire
Marine BRAEMS

Pour notification, le
Mandataire
Maélis FARE

Pour notification, le Mandataire
Lola TESTU

Pour notification, le
Mandataire
Ludivine POUPONNOT